



ACCOR

*Rapport
Financier
Semestriel
2024*

AU 30 JUIN 2024



Sommaire

1	Rapport semestriel d'activité 2024	3
2	Comptes consolidés semestriels résumés et notes annexes	15
	2.1 <i>Comptes consolidés résumés</i>	16
	2.2 <i>Notes annexes aux comptes consolidés</i>	23
3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	54
4	Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel	57



*Rapport semestriel
d'activité 2024*

1. Faits marquants du premier semestre 2024

1.1. Des performances solides alignées avec les objectifs de croissance

Le premier semestre 2024 vient confirmer les perspectives du groupe Accor en termes de croissance telles que présentées lors de la Journée Investisseurs du 27 juin 2023 et réitérées lors des dernières publications de résultats et de chiffre d'affaires.

La diversification du Groupe, aussi bien en termes de géographies qu'en termes de segments, joue un rôle clé pour chacune des deux divisions. La demande reste globalement bien orientée et Accor bénéficie de l'exposition requise pour capturer celle-ci.

1.2. Parc et projets hôteliers au 30 juin 2024

Au cours du premier semestre 2024, Accor a ouvert 146 hôtels correspondant à 24 000 chambres, soit une croissance nette du réseau de 4,1% au cours des 12 derniers mois. À fin juin 2024, le Groupe dispose d'un parc hôtelier de 838 722 chambres (5 682 hôtels) et d'un pipeline de 218 000 chambres (1 297 hôtels).

Parc Hôtelier – Juin 2024

Juin 2024	Actifs hôteliers		Managés		Franchisés		Total	
	Nb hôtels	Nb chambres	Nb hôtels	Nb chambres	Nb hôtels	Nb chambres	Nb hôtels	Nb chambres
ENA ⁽¹⁾	8	2 493	900	135 720	2 069	192 068	2 977	330 281
MEA APAC ⁽²⁾	40	7 090	800	183 501	866	125 446	1 706	316 037
Amériques	54	10 930	166	27 765	233	33 251	453	71 946
Premium, Mid. & Eco. ⁽³⁾	102	20 513	1 866	346 986	3 168	350 765	5 136	718 264
Luxe	5	811	288	73 015	82	9 184	375	83 010
Lifestyle	2	154	142	29 213	27	8 081	171	37 448
Luxe & Lifestyle	7	965	430	102 228	109	17 265	546	120 458
Total	109	21 478	2 296	449 214	3 277	368 030	5 682	838 722

⁽¹⁾ ENA = Europe Afrique du Nord

⁽²⁾ MEA APAC = Moyen-Orient, Afrique & Asie-Pacifique

⁽³⁾ Premium, Mid. & Eco. = Premium, Milieu de Gamme et Economique

1.3. Résultats consolidés du Groupe au 30 juin 2024

RevPAR HT par segment – 1^{er} semestre 2024

S1 2024 VS. S1 2023	Taux d'occupation		Prix moyen		RevPAR	
	%	chg pts pcc	€	chg % pcc	€	chg % pcc
ENA	64,7	0,1	100	2,3	65	2,4
MEA APAC	66,5	2,1	86	6,1	57	9,4
Amériques	56,8	0,7	71	6,6	40	7,8
Premium, Mid. & Eco.	64,6	0,9	91	4,1	59	5,6
Luxe	62,9	2,0	255	2,3	160	5,7
Lifestyle	63,4	4,0	215	5,5	136	12,2
Luxe & Lifestyle	63,1	2,5	244	3,0	154	7,1
Total	64,4	1,1	112	4,2	72	6,0

RevPAR HT par segment – 2^{ème} trimestre 2024

T2 2024 VS. T2 2023	Taux d'occupation		Prix moyen		RevPAR	
	%	chg pts pcc	€	chg % pcc	€	chg % pcc
ENA	71,1	-0,7	107	1,9	76	0,9
MEA APAC	67,1	2,1	83	3,5	56	6,7
Amériques	59,0	2,6	71	7,1	42	12,1
Premium, Mid. & Eco.	68,2	0,8	93	2,6	64	3,7
Luxe	65,2	2,6	262	1,5	171	5,7
Lifestyle	68,6	3,1	212	9,2	145	14,1
Luxe & Lifestyle	66,2	2,7	247	3,2	163	7,5
Total	67,9	1,0	114	3,2	77	4,8

La division Premium, Milieu de Gamme et Économique (PM&E) affiche un RevPAR en hausse de 4% par rapport au deuxième trimestre 2023, toujours davantage tiré par les prix que par le taux d'occupation.

- La région Europe Afrique du Nord (ENA) affiche un RevPAR en hausse de 1% par rapport au deuxième trimestre 2023.
 - En France, qui représente 43% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, la variation de RevPAR est négative par rapport au deuxième trimestre 2023, uniquement liée à la région parisienne tandis que la province continue d'enregistrer une croissance positive du RevPAR. Cette évolution était anticipée et reflète principalement une base de comparable élevée (notamment liée à la présence du Paris Air Show en juin 2023).
 - Le Royaume-Uni, 13% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, affiche une croissance de RevPAR légèrement positive en ligne avec le premier trimestre. La province affiche une légère surperformance par rapport à Londres.
 - En Allemagne, 14% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, la croissance du RevPAR a été plus forte que dans les deux pays mentionnés précédemment, notamment en juin grâce au championnat d'Europe de football.

- La région Moyen-Orient, Afrique & Asie-Pacifique affiche un RevPAR en hausse de 7% par rapport au deuxième trimestre 2023, avec notamment une solide performance du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est.
 - Le Moyen-Orient, Afrique, 27% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, continue d'afficher une croissance de RevPAR à deux chiffres notamment aux Émirats arabes unis et en Arabie Saoudite. La performance de cette dernière a bénéficié du pèlerinage religieux du Hajj au mois de juin.
 - L'Asie du Sud-Est, 30% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, affiche également une croissance de RevPAR à deux chiffres. Des pays comme la Thaïlande ont bénéficié de la reprise graduelle des flux de touristes chinois.
 - Le Pacifique, 25% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, a enregistré une amélioration du taux d'occupation par rapport au deuxième trimestre 2023 mais la variation de RevPAR est négative liée à la faiblesse de la demande loisir.
 - En Chine, 19% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région, la variation du RevPAR est négative. La reprise du tourisme a bien eu lieu comme attendu mais ne bénéficie pas au marché domestique, la clientèle chinoise voyage davantage vers les pays d'Asie du Sud-Est.

- La région Amériques, qui reflète essentiellement les performances du Brésil (64% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la région), affiche un RevPAR en hausse de 12% par rapport au deuxième trimestre 2023. Le Brésil a bénéficié d'un solide calendrier événementiel notamment à Sao Paulo et à Rio de Janeiro.

La division Luxe & Lifestyle (L&L) affiche un RevPAR en hausse de 8% par rapport au deuxième trimestre 2023, principalement porté par la hausse du taux d'occupation.

- Le Luxe, 76% du chiffre d'affaires hébergement des hôtels de la division, affiche un RevPAR en hausse de 6% par rapport au second trimestre 2023. Cette performance est portée par l'ensemble des marques. La croissance du taux d'occupation a été le principal facteur de l'amélioration.
- Le Lifestyle affiche une croissance du RevPAR de 14% par rapport au second trimestre 2023, tiré par les prix notamment dans les Resorts en Turquie, en Égypte et aux Émirats arabes unis.

1.3.1. Chiffre d'affaires du Groupe

Pour le premier semestre 2024, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 2 677 millions d'euros en hausse de 11% par rapport au premier semestre 2023. Cette augmentation se décline en une hausse de 4% pour la division Premium, Milieu de Gamme et Économique et de 22% pour la division Luxe & Lifestyle.

Les effets de périmètre, liés essentiellement à la prise de contrôle de Potel & Chabot (en octobre 2023) dans la division Luxe & Lifestyle (segment Actifs Hôteliers et Autres), contribuent positivement pour 117 millions d'euros.

Les effets de change ont un impact négatif de 63 millions d'euros, liés essentiellement à la livre turque (-39%), au dollar australien (-4%), la livre égyptienne (-18%) et au peso argentin (-77%).

En millions d'euros	S1 2023	S1 2024	Variation publiée
Management & Franchise	403	431	+7%
Services aux Propriétaires	521	538	+3%
Actifs Hôteliers et Autres	494	505	+2%
Premium, Mid. & Eco.	1 418	1 473	+4%
Management & Franchise	210	242	+15%
Services aux Propriétaires	655	716	+9%
Actifs Hôteliers et Autres	155	285	+84%
Luxe & Lifestyle	1 020	1 243	+22%
Intercos	-37	-39	N/A
TOTAL	2 402	2 677	+11%

Chiffre d'affaires de Premium, Milieu de Gamme et Economique

Premium, Milieu de Gamme et Économique, qui regroupe les activités de redevances de Management & Franchise (M&F), les Services aux Propriétaires et les Actifs Hôteliers et Autres des marques Premium, Milieu de Gamme et Économique du Groupe, a généré un chiffre d'affaires de 1 473 millions d'euros, en hausse de 4% par rapport au premier semestre 2023. Cette hausse est relativement en ligne avec le niveau d'activité du semestre.

L'activité Management & Franchise (M&F) enregistre un chiffre d'affaires de 431 millions d'euros, en hausse de 7% par rapport au premier semestre 2023 et légèrement supérieur à la variation de RevPAR observée sur la période (+6%).

Le chiffre d'affaires des Services aux Propriétaires, qui inclut les activités de Ventes, Marketing, Distribution et Fidélisation, ainsi que les services partagés et les remboursements encourus pour le compte des hôtels, s'élève à 538 millions d'euros en hausse de 3% par rapport au premier semestre 2023. Cette hausse, plus mesurée que la variation de RevPAR, reflète un effet de base de l'exercice précédent, mentionné dans la publication du chiffre d'affaires du premier trimestre, qui comprenait la refacturation des coûts encourus par Accor dans le cadre de la prestation de services d'accueil des supporters lors de la Coupe du monde de football au Qatar.

Le chiffre d'affaires des Actifs Hôteliers et Autres est en hausse de 2% par rapport au premier semestre 2023. Ce segment, fortement lié à l'activité en Australie, est affecté par la faiblesse de la demande loisir actuellement observée.

Chiffre d'affaires de Luxe & Lifestyle

Luxe & Lifestyle, qui regroupe les activités de redevances de Management & Franchise (M&F), les Services aux Propriétaires et les Actifs Hôteliers et Autres des marques Luxe & Lifestyle du Groupe, a généré un chiffre d'affaires de 1 243 millions d'euros, en hausse de 22% par rapport au premier semestre 2023. Cette hausse reflète la très bonne tenue de l'activité, la hausse des redevances liées à l'activité résidentielle et un effet de périmètre lié à la prise de contrôle de Potel & Chabot.

L'activité Management & Franchise (M&F) enregistre un chiffre d'affaires de 242 millions d'euros, en hausse de 15% par rapport au premier semestre 2023 porté par la variation du RevPAR (+7%) et un échelonnement favorable des redevances liées à l'activité résidentielle du segment Lifestyle.

Le chiffre d'affaires des Services aux Propriétaires, qui inclut les activités de Ventes, Marketing, Distribution et Fidélisation, ainsi que les services partagés et les remboursements encourus pour le compte des hôtels, s'élève à 716 millions d'euros en hausse de 9% par rapport au premier semestre 2023. Cette hausse est liée à la croissance de l'activité en termes de RevPAR et de nombre de chambres.

Le chiffre d'affaires des Actifs Hôteliers et Autres est en hausse de 84% par rapport au premier semestre 2023. Cette activité comporte un important effet de périmètre lié à la prise de contrôle de Potel & Chabot en octobre 2023.

Chiffre d'affaires de Management & Franchise

En millions d'euros	S1 2023	S1 2024	Variation publiée
ENA	242	254	+5%
MEA APAC	128	140	+10%
Amériques	33	37	+9%
Premium, Mid. & Eco.	403	431	+7%
Luxe	153	159	+4%
Lifestyle	57	83	+45%
Luxe & Lifestyle	210	242	+15%
TOTAL	613	673	+10%

L'activité Management & Franchise (M&F) enregistre un chiffre d'affaires de 673 millions d'euros, en hausse de 10% par rapport au premier semestre 2023. Cette variation reflète la croissance du RevPAR des différentes zones géographiques et segments du Groupe (+6% par rapport à l'exercice 2023) amplifiée par l'activité résidentielle du segment Lifestyle.

1.3.2. Excédent Brut d'Exploitation du Groupe

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) du Groupe s'établit à 504 millions d'euros pour le premier semestre 2024, en croissance de 13% par rapport au premier semestre 2023. Cette performance est liée à la bonne tenue de l'activité, au levier opérationnel de l'activité M&F et à une discipline stricte sur les coûts des Services aux Propriétaires permettant d'afficher, comme anticipé, un EBE Bpositif pour cette partie de l'activité.

En millions d'euros	S1 2023	S1 2024	Variation (publiée)
Management et Franchise	276	299	+8%
Services aux Propriétaires	2	13	N/A
Actifs Hôteliers et Autres	52	48	-6%
Premium, Mid. & Eco.	330	360	+9%
Management et Franchise	141	169	+20%
Services aux Propriétaires	19	4	N/A
Actifs Hôteliers et Autres	14	24	+69%
Luxe & Lifestyle	174	196	+13%
 Holding	-57	-52	N/A
TOTAL	447	504	+13%

Excédent Brut d'Exploitation de Premium, Milieu de Gamme et Economique

La division Premium, Milieu de Gamme et Économique affiche un EBE de 360 millions d'euros, en hausse de 9% par rapport au premier semestre 2023.

L'activité Management & Franchise (M&F) enregistre un EBE de 299 millions d'euros, en hausse de 8% par rapport au premier semestre 2023, et illustre l'effet de levier opérationnel attendu pour cette activité.

L'EBE des Services aux Propriétaires s'élève à 13 millions d'euros pour le premier semestre 2024, légèrement positif comme anticipé dans nos perspectives.

L'EBE des Actifs Hôteliers et Autres est en baisse de 6% par rapport au premier semestre 2023. La faiblesse de la demande loisir en Australie couplée à un environnement de coût peu favorable expliquent cette baisse.

Excédent Brut d'Exploitation de Luxe & Lifestyle

La division Luxe & Lifestyle a généré un EBE de 196 millions d'euros, en hausse de 13% par rapport au premier semestre 2023.

L'activité Management & Franchise (M&F) enregistre un EBE de 169 millions d'euros, en hausse de 20% par rapport au premier semestre 2023 et reflète la forte croissance du revenu amplifiée par l'effet de levier opérationnel.

L'EBE des Services aux Propriétaires s'élève à 4 millions d'euros sur le premier semestre 2024, également légèrement positif.

L'EBE des Actifs Hôteliers et Autres reflète essentiellement la prise de contrôle de Potel & Chabot en octobre 2023.

1.3.3. Résultat Net

En millions d'euros	S1 2023	S1 2024
Chiffre d'affaires	2 402	2 677
Excédent Brut d'Exploitation	447	504
Marge sur Excédent Brut d'Exploitation	19%	19%
Résultat d'exploitation	316	345
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	9	49
Produits et charges non courants	26	-2
Résultat opérationnel	351	393
Résultat net, part du Groupe	248	253
Résultat net, part du Groupe, par action	0,81	0,90

Le résultat net part du Groupe est un bénéfice de 253 millions d'euros pour le premier semestre 2024 contre 248 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

L'amélioration de la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence à hauteur de 49 millions d'euros pour le premier semestre 2024, contre 9 millions d'euros lors du premier semestre 2023, est essentiellement liée à AccorInvest qui a bénéficié de la stabilisation de l'activité en Europe et de l'enregistrement de plus-values liées à son plan de cession d'actifs en cours.

1.3.4. Génération de liquidité

En millions d'euros	S1 2023	S1 2024
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	447	504
Intérêts payés	-28	-42
Impôts sur les sociétés payés	-67	-105
Remboursement de la dette de loyers (hors intérêts)	-49	-54
Charges et produits non décaissés dans l'EBE	23	29
Marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents	325	332
Investissements récurrents	-80	-90
Variation du besoin en fonds de roulement et des actifs de contrats	-88	-123
Free Cash-Flow récurrent	157	120

Au cours du premier semestre 2024, le Free Cash-Flow récurrent du Groupe atteint 120 millions d'euros contre 157 millions d'euros au premier semestre 2023. Le taux de conversion en cash s'affiche donc à 24%.

Les Intérêts payés sont en hausse entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2024 en raison de l'augmentation des intérêts sur dette de loyers.

L'impôt sur les sociétés atteint 105 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 67 millions au premier semestre 2023, une augmentation liée à la croissance de l'activité et à la normalisation du taux d'imposition post-Covid.

Les Investissements récurrents, qui incluent les « key money » versés dans le cadre du développement, et les investissements dans le digital et la technologie, sont légèrement plus importants qu'au premier semestre 2023, à 90 millions d'euros, du fait de l'accélération du Groupe dans le segment Luxe & Lifestyle, en ligne avec les perspectives communiquées lors de la Journée Investisseurs du 27 juin 2023.

La Variation du besoin en fonds de roulement est saisonnière par nature, et reflète la bonne tenue de l'activité au cours du premier semestre avec une augmentation des créances clients.

La Dette Financière Nette du Groupe au 30 juin 2024 s'établit à 2 934 millions d'euros, contre 2 074 millions d'euros au 31 décembre 2023. La principale explication de cette variation est l'exécution du programme de rachat d'action et le versement du dividende au cours du premier semestre 2024.

Au 30 juin 2024, le coût moyen de la dette du Groupe s'établit à 2,6% avec une maturité moyenne d'environ 3,5 années.

À fin juin 2024, en incluant la ligne de crédit renouvelable non-tirée de 1 milliard d'euros signée en décembre 2023, Accor dispose de 1,9 milliard d'euros de liquidités.

1.4. Autres faits marquants

Les autres faits marquants du premier semestre 2024, détaillés dans les notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (Note 2), sont les suivants :

- La prise de contrôle de Rikas
- La prise de contrôle de la division opérationnelle de Our Habitas
- La conclusion d'un partenariat avec LVMH pour le développement d'Orient Express
- La cession de Accor Vacation Club
- L'exécution d'un nouveau programme de rachat d'actions pour un montant de 400 millions d'euros

1.5. Perspectives

Perspectives pour l'exercice 2024

Pour l'exercice 2024, Accor annonce les perspectives suivantes :

- Une croissance du RevPAR entre 4% et 5%
- Une croissance du réseau entre 3% et 4%
- Une contribution positive à l'EBE des Services aux Propriétaires
- Un EBE entre 1 095 millions d'euros et 1 125 millions d'euros

Perspectives à moyen terme

Le Groupe maintient ses perspectives à moyen terme telles que communiquées lors de sa Journée Investisseurs du 27 juin 2023 :

- Une croissance annuelle du RevPAR entre 3% et 4% (CAGR 2023-27)
- Une croissance annuelle du réseau entre 3% et 5% (CAGR 2023-27)
- Une croissance du chiffre d'affaires M&F entre 6% et 10% (CAGR 2023-27)
- Une contribution positive à l'EBE des Services aux Propriétaires
- Une croissance de l'EBE entre 9% et 12% (CAGR 2023-27)
- Une conversion en Free Cash-flow récurrent supérieur à 55%
- Un retour aux actionnaires d'environ 3 milliards d'euros sur la période 2023-2027

2. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans la section « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2023.

Les risques majeurs pour le Groupe sont présentés ci-dessous et apparaissent par criticité décroissante :

- Risque climatique
- Atteinte malveillante à l'intégrité des données personnelles numériques
- Risque sur l'attraction et la rétention des talents
- Détérioration de la situation économique, géopolitique ou sanitaire
- Indisponibilité des données opérationnelles numériques
- Non-conformité aux standards, lois et réglementations

3. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la Note 12.2 des comptes consolidés semestriels.

4. Événements postérieurs à la clôture

Les événements postérieurs à la clôture sont décrits dans la Note 12.1 des comptes consolidés semestriels.

*Comptes consolidés
semestriels résumés
et notes annexes*

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ET NOTES ANNEXES

➤ Compte de résultat consolidé	p. 17
➤ Etat des autres éléments du résultat global consolidé	p. 18
➤ Etat de la situation financière	p. 19
➤ Tableau des flux de trésorerie	p. 21
➤ Variations des capitaux propres consolidés	p. 22
➤ Notes annexes aux comptes consolidés semestriels	p. 23

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes consolidés et notes annexes sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.



Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Chiffre d'affaires	4	2 402	2 677
Charges d'exploitation	4	(1 955)	(2 173)
Excédent Brut d'Exploitation courant	4	447	504
Amortissements		(131)	(159)
Résultat d'Exploitation courant		316	345
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	5	9	49
Résultat d'Exploitation après résultats des mises en équivalence		325	395
Produits et charges non courants	6	26	(2)
Résultat opérationnel		351	393
Résultat financier	9	(45)	(21)
Impôts sur les résultats	10	(48)	(100)
Résultat net de la période		258	272
• Dont part du Groupe		248	253
• Dont part des Intérêts minoritaires		10	19
Résultat net - Part du Groupe par action		0,81	0,90
Résultat net dilué - Part du Groupe par action		0,81	0,89

Etat des autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Résultat net de la période	258	272
Ecart de conversion	(30)	15
Partie efficace des profits et pertes sur instruments financiers de couverture	3	(2)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	(28)	14
Variation de la juste valeur des titres non consolidés	67	(2)
Gains et pertes actuariels sur les engagements sociaux à prestations définies	(0)	5
Eléments non recyclables en résultat	67	3
Autres éléments du résultat global après impôt	39	17
Résultat global de la période	297	288
· Dont part du Groupe	291	270
· Dont part des Intérêts minoritaires	6	18



Etat de la situation financière

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2023	Juin 2024
Ecart d'acquisition	7	2 340	2 394
Immobilisations incorporelles	7	3 156	3 118
Immobilisations corporelles	7	416	377
Droits d'utilisation	7	689	697
Titres mis en équivalence	5	988	1 185
Actifs financiers non courants	9	310	363
Immobilisations financières		1 298	1 548
Actifs d'impôts différés		229	239
Actifs sur contrats non courants	4	357	379
Autres actifs non courants		1	1
Actifs non courants		8 486	8 753
Stocks	4	36	39
Clients	4	824	953
Autres actifs courants	4	434	604
Actifs financiers courants	9	152	149
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	1 283	922
Actifs destinés à être cédés	3	53	73
Actifs courants		2 781	2 740
TOTAL ACTIF		11 267	11 492



Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2023	Juin 2024
Capital	11	757	731
Primes et réserves	11	2 541	2 499
Résultat de l'exercice		633	253
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		3 931	3 483
Titres subordonnés à durée indéterminée	11	1 000	1 000
Capitaux propres part Groupe		4 931	4 483
Intérêts minoritaires	11	380	398
Capitaux propres		5 311	4 881
Dettes financières non courantes	9	1 887	2 519
Dettes de loyers non courantes	9	639	651
Passifs d'impôts différés		491	485
Provisions non courantes	8	31	29
Engagements de retraites et assimilés		52	51
Passifs sur contrats non courants	4	27	20
Passifs non courants		3 127	3 754
Dettes financières courantes	9	736	582
Dettes de loyers courantes	9	110	110
Provisions courantes	8	99	82
Fournisseurs	4	515	533
Autres passifs courants	4	887	971
Passifs sur contrats courants	4	152	229
Passif au titre des programmes de fidélité	4	319	349
Passifs destinés à être cédés	3	13	0
Passifs courants		2 829	2 858
TOTAL PASSIF		11 267	11 492

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Excédent Brut d'Exploitation courant	4	447	504
Intérêts reçus / (payés)		(28)	(42)
Impôts sur les sociétés payés		(67)	(108)
Charges et produits non décaissés dans l'excédent brut d'exploitation		23	29
Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante		374	383
Diminution / (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	4	(310)	(222)
Diminution / (Augmentation) des actifs et passifs sur contrats	4	69	60
Flux de trésorerie des activités opérationnelles courantes		133	220
Flux de trésorerie relatifs aux produits et charges non courants		(24)	(44)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)		110	176
Acquisitions de filiales, nets de la trésorerie acquise		(17)	(44)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(83)	(186)
Acquisitions de titres mises en équivalence et actifs financiers non courants		(49)	(163)
Prêts octroyés à des tiers		(58)	166
Produits de cessions de filiales, nets de la trésorerie cédée		106	71
Produits de cessions de titres mises en équivalence et actifs financiers non courants		302	8
Dividendes reçus		5	5
Flux de Trésorerie liés aux flux d'investissement (B)		205	(143)
Acquisition d'intérêts minoritaires		-	(2)
Rachat d'actions propres	11	-	(405)
Rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	11	(35)	(31)
Dividendes payés		(288)	(295)
Emissions d'emprunts		356	1 377
Remboursements d'emprunts		(399)	(978)
Remboursement de la dette de loyers (hors intérêts)		(49)	(54)
Variation des autres dettes financières		1	(6)
Flux de trésorerie des activités de financement (C)		(414)	(395)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (D) = (A) + (B) + (C)		(100)	(362)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		1 625	1 279
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(100)	(362)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		(21)	(14)
Reclassement de la variation de trésorerie des groupes d'actifs destinés à être cédés		35	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		1 539	903

Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde au 1er janvier 2023	263 031 794	789	1 675	(133)	2 728	5 059	397	5 456
Augmentation de capital	1 862 048	6	(3)	-	(2)	-	0	0
Rachat d'actions	-	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(277)	(277)	(12)	(288)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	19	19	-	19
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(35)	(35)	-	(35)
Variations de périmètre	-	-	-	-	1	1	(0)	0
Autres variations	-	-	-	-	32	32	(1)	31
Transactions avec les actionnaires	1 862 048	6	(3)	-	(263)	(261)	(13)	(274)
Résultat net de la période	-	-	-	-	248	248	10	258
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(27)	70	43	(4)	39
Résultat global	-	-	-	(27)	318	291	6	297
Solde au 30 juin 2023	264 893 842	795	1 671	(160)	2 783	5 088	391	5 479

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde au 1er janvier 2024	252 289 352	757	1 309	(171)	3 036	4 931	380	5 311
Augmentation de capital	1 256 736	4	(4)	-	-	-	-	-
Rachat d'actions	(9 923 228)	(30)	(370)	-	(5)	(405)	-	(405)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(286)	(286)	(10)	(296)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	20	20	-	20
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(31)	(31)	-	(31)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(24)	(24)	2	(22)
Autres variations	-	-	-	-	9	9	8	16
Transactions avec les actionnaires	(8 666 492)	(26)	(374)	-	(318)	(718)	(1)	(718)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	253	253	19	272
Autres éléments du résultat global	-	-	-	16	1	17	(0)	17
Résultat global	-	-	-	16	254	270	18	288
Solde au 30 juin 2024	243 622 860	731	935	(156)	2 973	4 483	398	4 881

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels

Note 1. Base de préparation	24
Note 2. Faits marquants de la période	26
Note 3. Structure du Groupe.....	27
Note 4. Données opérationnelles courantes	30
Note 5. Participations mises en équivalence.....	36
Note 6. Données opérationnelles non courantes	37
Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	38
Note 8. Provisions.....	42
Note 9. Financement et instruments financiers	43
Note 10. Impôts sur les bénéfices	49
Note 11. Capitaux propres.....	50
Note 12. Autres informations	53



Note 1. Base de préparation

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Accor au 30 juin 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 juillet 2024.

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes intermédiaires résumés, ils ne comportent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des comptes consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués sur l'exercice précédent, à l'exception des évolutions normatives obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2024 décrites ci-après. Les principes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont décrits en Note 4.5 pour les avantages au personnel et en Note 10 pour l'impôt sur les résultats.

1.2 Evolution du référentiel comptable

1.2.1 Nouveaux textes applicables

Au 30 juin 2024, le Groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables et règles d'évaluation que pour les comptes consolidés de l'exercice 2023, à l'exception des évolutions normatives obligatoires au 1^{er} janvier 2024. L'amendement à IAS 1 *Classement des passifs en courant ou non courant* précise que le classement en passif non courant doit être fondé sur les droits existants à la clôture de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. L'application de cet amendement n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

1.2.2 Futures normes, amendements de normes et interprétations

Le Groupe n'a pas appliqué de normes, amendements de normes ou interprétations applicables par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2024, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union Européenne.

En août 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 21 *Absence de convertibilité*. Cet amendement vise à aider les entités à évaluer si une devise est convertible en une devise étrangère et le taux de change à retenir lorsqu'il existe un défaut de convertibilité. Cet amendement, non encore adopté par l'Union Européenne, est d'application obligatoire pour les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2025 et ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

1.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés semestriels conduit la direction à effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs et passifs reconnus à la date de clôture, le montant des produits et charges de la période, et les notes fournies en annexe.

La direction doit également faire preuve de jugement pour appliquer les principes comptables du Groupe. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue, sur la base de l'expérience passée et de toutes autres informations jugées comme déterminantes au regard de l'environnement et des circonstances.

Les éléments nécessitant des estimations présentant un caractère significatif ou un degré de jugement important pour l'établissement des comptes consolidés semestriels sont principalement :

- Les durées d'utilité des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation à la juste valeur des éléments du prix d'acquisition et des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des écarts d'acquisition et autres actifs non courants,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des participations mises en équivalence,
- L'estimation de la durée des contrats de location et l'évaluation de la dette de loyers,
- L'évaluation des contreparties variables issues des contrats conclus avec les propriétaires hôteliers,
- L'évaluation des avantages octroyés aux clients dans le cadre du programme de fidélité qui expireront sans être exercés,
- Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et les plans fondés en actions,
- L'évaluation des perspectives de profits futurs disponibles pour l'utilisation des impôts différés actifs,
- L'évaluation à la juste valeur des actifs financiers, et
- L'évaluation des provisions.

Note 2. Faits marquants de la période

2.1 Performances du Groupe

Activités du Groupe

Le premier semestre 2024 vient confirmer les perspectives de croissance du Groupe. La diversification géographique et sectorielle du Groupe joue un rôle clé pour chacune de ses deux divisions : Premium, Milieu de Gamme, Économique, d'une part, et Luxe & Lifestyle, d'autre part.

Sur la période, la demande reste globalement soutenue sur l'ensemble des régions et Accor continue de bénéficier d'une hausse des prix.

Le « RevPAR » (revenu par chambre disponible) des hôtels du réseau ressort en croissance de 6% par rapport au premier semestre 2023. Le taux d'occupation s'établit à 64%.

Sur le semestre, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 677 millions d'euros, en hausse de 11% par rapport au chiffre d'affaires de 2 402 millions d'euros de la période comparative. Cette augmentation se décline en une hausse de 4% pour la division Premium, Milieu de Gamme et Economique et de 22% pour la division Luxe & Lifestyle.

Gestion de la liquidité

Au 30 juin 2024, Accor dispose d'une structure financière solide, avec une position nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 903 millions d'euros. Le Groupe dispose également d'une ligne de crédit bancaire non tirée pour un montant de 1 000 millions d'euros à échéance décembre 2028, assortie de deux options d'extension d'un an, exerçables en 2024 et 2025.

2.2 Autres faits marquants

Les autres faits marquants de la période sont :

- La prise de contrôle de Rikas (voir Note 3.1.1),
- La prise de contrôle de la division opérationnelle de Our Habitas (voir Note 3.1.2),
- La conclusion d'un partenariat avec LVMH pour le développement d'Orient Express (voir Note 3.1.3),
- La cession de Accor Vacation Club (voir Note 3.1.4),
- L'exécution d'un nouveau programme de rachat d'actions pour un montant de 400 millions d'euros (voir Note 11.1.4).



Note 3. Structure du Groupe

3.1 Evolution du périmètre de consolidation

3.1.1 Prise de contrôle de Rikas

Le 8 mars 2024, Accor, via sa filiale Ennismore, a acquis 51% des titres de Rikas Restaurants Management LLC (« Rikas »), société basée à Dubai spécialisée dans la gestion de restaurants de luxe et d'établissements gastronomiques, pour un prix de 50 millions de dollars, soit 46 millions d'euros (comprenant un complément de prix basé sur la performance économique de la société). Ennismore s'est également engagé à acquérir une tranche complémentaire en 2025, pour un montant estimé de 24 millions d'euros, reconnu en dette financière.

Cette transaction est qualifiée de regroupement d'entreprise au sens de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprise*. L'affectation du prix d'acquisition sera réalisée dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Sur la période, la contribution de Rikas au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du Groupe est non matérielle.

3.1.2 Prise de contrôle de la division opérationnelle de Our Habitas

Le 12 juin 2024, le Groupe a conclu un partenariat avec Habitas Group Ltd (« Our Habitas ») prévoyant :

- La souscription, par sa filiale Ennismore, d'obligations convertibles pour un montant de 30 millions de dollars (28 millions d'euros). Les obligations devraient être converties en actions Our Habitas au 1er semestre 2028, et
- La signature d'un contrat de gestion par lequel Ennismore assume les responsabilités de gestion de la division opérationnelle et du développement de la société.

Our Habitas est une marque d'hôtels de luxe fondée en 2014 et axée sur l'hospitalité durable qui exploite actuellement 10 complexes hôteliers au Mexique, en Arabie Saoudite, au Qatar, au Chili, au Maroc et en Namibie.

En attendant la finalisation des travaux d'évaluation du prix d'acquisition et d'évaluation des actifs acquis et passifs assumés de cette division, le Groupe a constaté les obligations convertibles en actifs financiers non courants pour un montant de 28 millions d'euros.

3.1.3 Partenariat stratégique avec LVMH pour le développement d'Orient Express

Le 13 juin 2024, Accor et LVMH ont conclu un partenariat stratégique en vue d'accélérer le développement d'Orient Express.

Selon les termes de l'accord, LVMH est devenu actionnaire des entités de l'activité Orient Express : Orient Express SAS, entité qui détient la marque Orient Express, OE Management SAS, entité gestionnaire des futurs hôtels et trains sous la marque Orient Express, et Shipping HoldCo SAS, entité exploitante des deux voiliers en cours de construction aux Chantiers de l'Atlantique, pour laquelle la recherche d'un troisième partenaire est en cours.

Compte tenu des modalités de gouvernance établies, et en application des dispositions de la norme IFRS 10 *Etats financiers consolidés*, ces opérations ont conduit à une perte de contrôle exclusif par le Groupe de l'activité Orient Express. Elles se sont ainsi traduites par :

- La décomptabilisation de l'ensemble des actifs et passifs des trois entités,
- La reconnaissance à la juste valeur des intérêts conservés par le Groupe dans Orient Express SAS, OE Management SAS et Shipping HoldCo SAS en titres mis en équivalence,
- La comptabilisation des intérêts dans Shipping HoldCo SAS que le Groupe détient en vue de leur cession en actifs destinés à être cédés (voir Note 3.2), et
- La reconnaissance d'une plus-value de cession présentée en produits et charges non courants au sein du compte de résultat consolidé de la période (voir Note 6).

3.1.4 Cession de Accor Vacation Club

Le 1^{er} mars 2024, Accor a cédé à Travel + Leisure son activité de « timeshare » en Australie, Nouvelle-Zélande et Indonésie, Accor Vacation Club, pour un montant total de 77 millions de dollars australiens (soit 47 millions d'euros). L'accord prévoit également la mise en place d'un contrat de franchise exclusif pour le développement futur par Travel + Leisure de nouvelles multipropriétés à temps partagé sous marques Accor en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient, en Afrique et en Turquie. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la stratégie « Asset light » du Groupe.

Conformément aux principes de la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et passifs de Accor Vacation Club avaient été classés en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2023.

Cette transaction s'est traduite par :

- La décomptabilisation des actifs et passifs destinés à être cédés (voir Note 3.2), et
- La constatation d'une plus-value de cession, présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de la période (Voir Note 6).

3.2 Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies

Au 30 juin 2024, les actifs destinés à être cédés (et passifs associés) comprennent principalement la part des titres conservés dans Shipping HoldCo SAS détenus par le Groupe en vue de leur vente, ainsi que des titres de participation pour lesquels le Groupe a engagé un projet de cession (Voir Note 3.1.3).



Comme indiqué ci-avant, Accor Vacation Club, qui avait été classé en actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2023, a été cédé sur le semestre (Voir Note 3.1.4).



Note 4. Données opérationnelles courantes

4.1 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Les secteurs opérationnels de Accor se décomposent comme suit :

- « **Premium, Milieu de Gamme et Economique (Premium, Mid. & Eco.)** », pôle regroupant notamment les marques Ibis, Novotel, Mercure, Swissôtel, Mövenpick et Pullman. Ce pôle détient des positions de leadership en Europe, en Amérique Latine, en Asie Pacifique et au Moyen-Orient. Il concentre sa stratégie sur l'accélération de son développement, en particulier au travers de la franchise, le rajeunissement de ses marques et l'industrialisation de son modèle opérationnel. Premium, Mid. & Eco est organisé autour de quatre régions :
 - Europe et Afrique du Nord (ENA),
 - Moyen-Orient, Asie-Pacifique (MEA APAC),
 - Amériques,
 - Chine.

- « **Luxe & Lifestyle** », pôle rassemblant la collection des marques de luxe du Groupe et son activité Lifestyle, portée par Ennismore. Ce pôle s'attache à renforcer l'identité de ses marques emblématiques, sélectionner les meilleurs emplacements et offrir des expériences uniques et innovantes. Luxe & Lifestyle est organisé par marque, autour de 4 piliers :
 - Raffles & Fairmont (désormais regroupées sous un même responsable opérationnel),
 - Orient Express
 - Sofitel, MGallery & Emblems,
 - Ennismore.

4.1.1 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Management & Franchise	403	431
Services aux Propriétaires	521	538
Actifs Hôteliers & Autres	494	505
Premium, Mid. & Eco.	1 418	1 473
Management & Franchise	210	242
Services aux Propriétaires	655	716
Actifs Hôteliers & Autres	155	285
Luxe & Lifestyle	1 020	1 243
Holding & Intercos	(37)	(39)
Chiffre d'affaires	2 402	2 677

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 623 millions d'euros sur le premier semestre 2024.

Le chiffres d'affaires Management & Franchise se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
ENA	242	254
MEA APAC	128	140
Amériques	33	37
Premium, Mid. & Eco.	403	431
Luxe	153	159
Lifestyle	57	83
Luxe & Lifestyle	210	242
Chiffre d'affaires M&F	613	673

4.1.2 Excédent Brut d'Exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Management & Franchise	276	299
Services aux Propriétaires	2	13
Actifs Hôteliers & Autres	52	48
Premium, Mid. & Eco.	330	360
Management & Franchise	141	169
Services aux Propriétaires	19	4
Actifs Hôteliers & Autres	14	24
Luxe & Lifestyle	174	196
Holding & Intercos	(57)	(52)
Excédent brut d'exploitation	447	504



4.2 Charges d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Coût des marchandises vendues	(54)	(65)
Charges de personnel	(578)	(671)
Charges de personnel refacturées aux propriétaires	(557)	(608)
Loyers immobiliers variables	(58)	(64)
Loyers mobiliers variables	(8)	(17)
Energie, entretien et maintenance	(36)	(37)
Taxes d'exploitation	(33)	(29)
Autres charges d'exploitation	(629)	(682)
Charges d'exploitation	(1 955)	(2 173)

L'augmentation des charges d'exploitation s'explique par :

- L'intégration de Potel & Chabot (acquisition d'octobre 2023),
- L'augmentation des coûts de personnel encourus pour le compte des propriétaires dans le cadre de la gestion hôtelière (et intégralement refacturés à ces derniers) notamment en Amérique du Nord, sous l'effet combiné de la hausse d'activité et de l'évolution des salaires,
- La hausse des dépenses de marketing, de distribution et de coûts informatiques en lien avec le niveau d'activité,
- La hausse des charges de loyers immobiliers variables portant sur les actifs hôteliers exploités sous contrats de location, principalement au Brésil, les restaurants de Paris Society et les pavillons de Potel & Chabot exploités sous contrats de location ou de concession.



4.3 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est composé des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Juin 2024	Variation	Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie	Eléments du tableau des flux de trésorerie
Stocks	36	39	3	1	2
Clients	824	953	130	(12)	142
Autres actifs courants	434	604	170	75	95
Actifs courants	1 293	1 596	303	65	239
Fournisseurs	515	533	18	2	16
Autres passifs courants	887	971	84	84	1
Passifs courants	1 402	1 505	103	86	17
Besoin en fonds de roulement	(109)	92	200	(21)	222

4.4 Actifs et passifs sur contrats

Les actifs et passifs sur contrats sont composés des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Juin 2024	Variation	Neutralisation des éléments sans effet de trésorerie	Eléments du tableau des flux de trésorerie
Key moneys et autres paiements aux propriétaires	357	379	22	(12)	34
Actifs sur contrats	357	379	22	(12)	34
Produits constatés d'avance	179	249	70	7	64
Passifs sur contrats	179	249	70	7	64
Passifs sur programme de fidélité	319	349	30	-	30
Actifs et passifs sur contrats, net	(141)	(219)	(78)	(19)	(60)

4.5 Charges et avantages au personnel

4.5.1 Engagements de retraites et assimilés

Principes comptables

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme est calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre de l'exercice précédent, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Au 30 juin, les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages du personnel sont actualisées en cas de variation significative au cours de la période.

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts sur les marchés au cours du premier semestre 2024, le Groupe a procédé à la mise à jour des hypothèses de taux pour le calcul de ses engagements de retraite. Cette mise à jour s'est traduite par une baisse de ses engagements de retraite d'un montant de 5 millions d'euros constatée en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux d'actualisation retenus sont les suivants :

	Taux d'actualisation	
	Déc. 2023	Juin 2024
France	2%(*) - 3,2%	2%(*) - 3,7%
Belgique	3,2%	3,7%
Suisse	2,0%	1,7%
Canada	4,7%	5,1%
Royaume-Uni	4,5%	5,2%

(*) Taux retenu pour l'un des régimes de retraite supplémentaire gelés

4.5.2 Paiements fondés sur des actions

Sur le semestre, les charges de personnel incluent 22 millions d'euros au titre des paiements en actions.

Le 31 mai 2024, le Groupe a octroyé à certains de ses salariés et dirigeants 1 203 489 actions de performance avec une période d'acquisition de trois ans. A cette date, la juste valeur de l'action attribuée s'élève à 36,35 euros, sur la base d'un cours de l'action à 40,23 euros ajusté à la baisse pour tenir compte des dividendes non perçus sur la période d'acquisition des droits et de la probabilité d'atteinte des conditions de marché.

L'attribution définitive de ce plan est fonction de la présence des bénéficiaires jusqu'à l'issue de la période d'acquisition et de la réalisation des critères de performance suivants :

- Conditions hors marché (pondération de 80%) : niveau d'atteinte de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) (40%) et du Free Cash-Flows récurrent (20%) du Groupe par rapport au budget sur les exercices 2024 à 2026 et des objectifs de réduction de l'empreinte carbone par rapport à 2019 (10%) et de réduction du gaspillage alimentaire par rapport à 2023 (10%) à fin 2026.
- Condition de marché (pondération de 20%) liée à l'évolution du Total Shareholder Return (TSR) de l'action Accor au regard de l'évolution d'un indice de référence synthétique composé de groupes hôteliers européens et internationaux.

La juste valeur globale de ce plan s'élève à 44 millions d'euros et sera comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge comptabilisée à ce titre, sur le semestre, s'élève à 1 million d'euros.



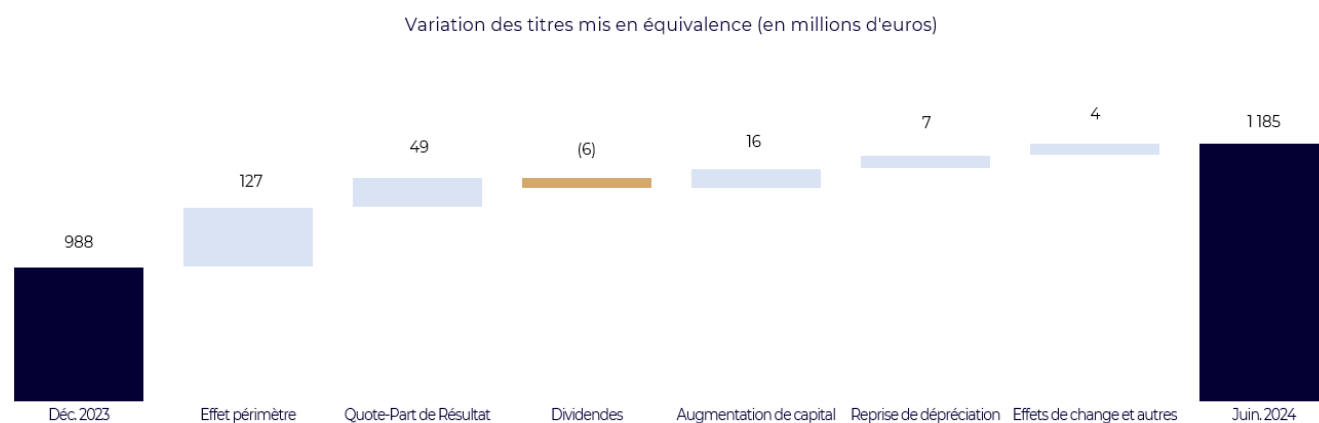
Note 5. Participations mises en équivalence

5.1 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

Les principales contributions des sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2024
AccorInvest	(10)	44
Autres	16	0
Entreprises associées	6	44
Co-entreprises	3	5
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	9	49

5.2 Valeur des titres mis en équivalence



Les variations de périmètre concernent essentiellement la constatation en titres mis en équivalence des intérêts conservés par le Groupe dans les entités Orient Express (voir Note 3.1.3).

Note 6. Données opérationnelles non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Plus ou moins-values de cession	40	70
Charges de restructuration	(1)	(2)
Dépréciations d'actifs	(9)	(18)
Autres produits et charges non récurrents	(4)	(52)
Produits et charges non courants	26	(2)

Sur le premier semestre 2024, les produits et charges non courants comprennent principalement :

- Des plus-values de cession de 70 millions d'euros, principalement sur Orient Express à la suite du partenariat conclu avec LVMH (voir Note 3.1.3) et sur Accor Vacation Club (voir Note 3.1.4),
- Une perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles et titres mis en équivalence de (18) millions d'euros (voir Note 7.3),
- Une charge de (15) millions d'euros relative aux coûts de réorganisation du Groupe, et
- Des coûts directement liés aux acquisitions et des coûts d'intégration pour (10) millions d'euros.

Sur la période comparative, les produits et charges non courants comprenaient principalement un produit de 45 millions d'euros lié à la cession de la SCI Sequana, une charge de (10) millions d'euros relative aux coûts de réorganisation du Groupe et une charge nette de (9) millions d'euros de dépréciations d'actifs.



Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles

7.1 Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles sur la période est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ecarts d'acquisition	Marques	Contrats	Licences, logiciels	Autres	Total
Valeur brute						
Solde au 1er janvier 2024	2 917	2 330	1 243	473	263	7 226
Regroupements d'entreprises	57	-	-	1	0	58
Augmentations	-	-	-	24	44	67
Cessions	(9)	(40)	(0)	(0)	(0)	(50)
Ecarts de conversion	15	11	9	-	-	35
Reclassements et autres	-	-	4	15	(15)	4
Solde au 30 juin 2024	2 980	2 302	1 255	513	292	7 341
Amortissements et pertes de valeur						
Solde au 1er janvier 2024	(578)	(188)	(473)	(338)	(154)	(1 731)
Amortissements	-	-	(21)	(32)	(19)	(72)
Pertes de valeur	(7)	(0)	(18)	-	-	(25)
Ecarts de conversion	(1)	2	(1)	-	-	0
Reclassements et autres	-	-	(1)	(1)	0	(1)
Solde au 30 juin 2024	(586)	(186)	(514)	(371)	(173)	(1 830)
Valeur nette						
Solde au 1er janvier 2024	2 340	2 142	770	135	109	5 496
Solde au 30 juin 2024	2 394	2 115	741	142	119	5 512

Écarts d'acquisition

Au 30 juin 2024, les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Variation de périmètre	Pertes de valeur	Ecart de conv. & Autres	Jun 2024
HotelServices ENA	799	-	-	3	802
HotelServices MEA APAC	424	-	-	3	426
HotelServices Amériques	29	-	-	(2)	27
Actifs Hôteliers et Autres	244	8	(7)	0	245
Premium, Mid. & Eco.	1 496	8	(7)	4	1 500
HotelServices Luxe	189	-	-	2	192
HotelServices Lifestyle	384	-	-	7	392
Actifs Hôteliers et Autres Luxe	77	(9)	-	-	67
Actifs Hôteliers et Autres Lifestyle	193	49	-	1	243
Luxe & Lifestyle	844	39	-	10	894
Valeur nette comptable	2 340	47	(7)	14	2 394

La principale variation de la période concerne la prise de contrôle de Rikas (voir Note 3.1.1) conduisant à la comptabilisation d'un écart d'acquisition provisoire présenté au sein de « Actifs Hôteliers et Autres Lifestyle » de la division Luxe & Lifestyle du Groupe.

7.2 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles et droits d'utilisation se décomposent comme suit :

	Terrains, constructions	Agencements	Matériels, mobiliers	Immo. en cours	Droits d'utilisation	Total
Valeur brute						
Solde au 1er janvier 2024	261	203	268	112	1 012	1 855
Regroupements d'entreprises	3	0	13	0	20	36
Augmentations	-	4	14	117	38	172
Cessions	(1)	(0)	(3)	(159)	(20)	(183)
Ecart de conversion	(2)	(0)	(1)	0	2	(1)
Reclassements et autres	0	0	43	(36)	10	17
Solde au 30 juin 2024	261	206	334	35	1 061	1 897
Amortissements et pertes de valeur						
Solde au 1er janvier 2024	(154)	(156)	(117)	(1)	(323)	(751)
Amortissements	(3)	(6)	(18)	-	(60)	(86)
Cessions	-	0	2	-	11	13
Ecart de conversion	1	0	0	-	(1)	1
Reclassements et autres	-	-	(7)	(1)	8	(0)
Solde au 30 juin 2024	(156)	(161)	(140)	(2)	(364)	(823)
Valeur nette						
Solde au 1er janvier 2024	107	47	151	111	689	1 104
Solde au 30 juin 2024	105	45	194	33	697	1 074

Sur le premier semestre, la variation des immobilisations en cours s'explique principalement par les coûts encourus sur les actifs Orient Express, suivis de leur décomptabilisation à la suite du partenariat conclu avec LVMH (voir Note 3.1.3).

7.3 Tests de dépréciation

Conformément aux dispositions d'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, Accor doit apprécier à chaque date d'arrêté des comptes s'il existe un indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur et, si tel est le cas, estimer la valeur recouvrable de cet actif.

Au 30 juin 2024, les projections du Groupe ont été mises à jour pour tenir compte du budget révisé de l'exercice 2024 reflétant les dernières tendances de « RevPAR » (revenu par chambre disponible) par géographie.

Sur la base de ces projections, le Groupe n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur nécessitant la conduite de tests de dépréciation pour les écarts d'acquisition, à l'exception de l'activité de ventes digitales.

Accor a également procédé à une revue de ses marques, contrats de gestion hôtelière, droits d'utilisation et participations mises en équivalence. Le Groupe a réalisé des tests, au cas par cas, lorsque cette analyse avait mis en évidence un indice de perte de valeur ou un indice montrant qu'une perte de valeur antérieurement comptabilisée était susceptible de ne plus exister.

Au 30 juin 2024, Accor a constaté une perte de valeur nette de (18) millions d'euros, présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat (voir Note 6). Elle se décompose comme suit :

- Une perte de valeur de (18) millions d'euros sur les contrats de gestion hôtelière de l'activité Management & Franchise, portant principalement sur des projets n'ayant pas abouti ou sur des hôtels sortis du réseau du Groupe,
- Une perte de valeur de (7) millions d'euros sur les écarts d'acquisition de l'activité de ventes digitales, et
- Une reprise de dépréciation de 7 millions d'euros sur les titres mis en équivalence.

Note 8. Provisions

Sur le premier semestre 2024, la variation des provisions s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Dotation de la période	Reprise		Ecart de conversion et autres	Juin 2024
			avec utilisation	sans utilisation		
Litiges et autres risques	74	8	(7)	(10)	1	65
Passifs liés à des contrats d'assurance	42	14	(14)	(2)	-	40
Restructurations	13	0	(8)	(0)	0	6
Provisions	130	22	(29)	(12)	1	111
· Dont non courantes	31	1	(0)	(3)	0	29
· Dont courantes	99	21	(28)	(9)	1	82

Les passifs liés à des contrats d'assurance sont portés par Comura, filiale spécialisée en réassurance, qui couvre notamment les risques dommages et responsabilité civile d'environ la moitié des hôtels du réseau du Groupe.

Note 9. Financement et instruments financiers

9.1 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2024
Intérêts des emprunts obligataires et bancaires	(48)	(44)
Charges d'intérêts sur comptes courants	(5)	(7)
Produits d'intérêts sur prêts et placements	23	21
Intérêts sur dette de loyers	(8)	(16)
Intérêts sur les dérivés de couverture	(0)	(1)
Coût de l'endettement financier net	(39)	(47)
Autres produits et charges financiers	(6)	27
Résultat financier	(45)	(21)

Sur le premier semestre, les autres produits et charges financiers sont principalement composés de gains de change (14 millions d'euros) et de produits d'intérêts sur des prêts (8 millions d'euros).

9.2 Dette financière nette

9.2.1 Décomposition de la dette nette

Au 30 juin 2024, la dette financière nette s'établit à 2 934 millions d'euros et s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023			Juin 2024		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires	384	1 730	2 114	23	2 333	2 356
Billets de trésorerie (NEU CP)	291	-	291	467	-	467
Découverts bancaires	4	-	4	19	-	19
Autres dettes bancaires	31	90	121	27	87	115
Dettes obligataire et bancaire	709	1 820	2 529	536	2 420	2 956
Autres dettes financières	23	67	90	38	99	137
Instruments dérivés passifs	4	-	4	8	-	8
Dettes financière brute	736	1 887	2 623	582	2 519	3 101
Dettes de loyers	110	639	748	110	651	761
Dettes financière totale	845	2 526	3 372	693	3 169	3 862
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 283	-	1 283	922	-	922
Instruments dérivés actifs	14	-	14	6	-	6
Actifs financiers	1 298	-	1 298	928	-	928
Dettes financière nette	(452)	2 526	2 074	(236)	3 169	2 934

Sur le premier semestre 2024, la variation des dettes financières se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Flux de trésor.	Autres variations				Juin 2024
			Périmètre	Ecart de conversion	Juste valeur	Autres	
Emprunts obligataires	2 114	236	0	0	-	6	2 356
Billets de trésorerie (NEU CP)	291	178	-	-	-	(2)	467
Dettes bancaires	125	(15)	8	2	-	14	133
Autres dettes financières	90	10	27	1	-	9	137
Instruments dérivés passifs	4	-	-	0	2	1	8
Dettes financière brute	2 624	409	35	3	2	28	3 101
Dettes de loyers	748	(70)	19	1	-	63	761
Dettes financière totale	3 372	339	54	4	2	91	3 862

Dettes obligataire

Sur le semestre, Accor a procédé au remboursement du solde de 357 millions d'euros de l'emprunt obligataire de 600 millions d'euros émis en janvier 2017, et arrivé à échéance en janvier 2024, qui avait fait l'objet d'un remboursement partiel à hauteur de 243 millions d'euros dans le cadre de l'opération de refinancement en novembre 2021. Le 4 mars 2024, Accor a émis une dette obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, assortie d'un coupon de 3,875%, avec une maturité en mars 2031.

Financement à court terme

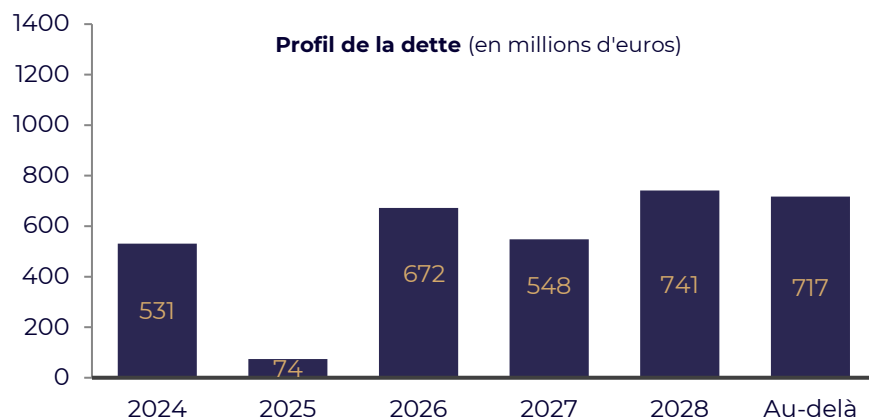
Accor dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de titres négociables (NEU CP) plafonné à 750 millions d'euros depuis février 2024 (500 millions d'euros précédemment). Au 30 juin 2024, ce programme est utilisé à hauteur de 467 millions d'euros, en hausse de 176 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023.

Ligne de crédit

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit bancaire non tirée pour 1 000 millions d'euros à échéance décembre 2028, assortie de deux options d'extension d'un an, exerçables en 2024 et 2025.

9.2.2 Profil de la dette

Au 30 juin 2024, le profil de la dette obligataire et bancaire (correspondant aux échéances contractuelles – nominal et intérêts inclus) se décompose comme suit :



9.3 Actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Juin 2024
Prêts à court terme	138	142
Prêts à long terme	72	88
Dépôts et cautionnements	15	16
Actifs financiers évalués au coût amorti	224	247
Titres de participation non consolidés	99	101
Autres actifs financiers non courants	125	157
Actifs financiers évalués à la juste valeur	224	258
Total actifs financiers	448	505
dont actifs financiers courants	138	142
dont actifs financiers non-courants	310	363

Les prêts à court terme comprennent principalement le prêt subordonné octroyé à Valesco dans le cadre de la cession des titres de la SCI Sequana en juin 2023.

La variation des autres actifs financiers non courants sur le semestre correspond à la souscription, par Ennismore, d'obligations convertibles (voir Note 3.1.2).



9.4 Instruments financiers

9.4.1 Ventilation des actifs et passifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventilation par classe d'instruments				Déc. 2023
	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés en couverture	
Prêts à long terme	72	-	-	-	72
Dépôts et cautionnements	15	-	-	-	15
Titres de participation non consolidés	-	99	-	-	99
Autres actifs financiers non courants	-	-	125	-	125
Créances clients	824	-	-	-	824
Trésorerie et équivalents	845	-	438	-	1 283
Prêts à court terme	138	-	-	-	138
Instruments dérivés actifs	-	-	14	-	14
Actifs financiers	1 893	99	578	-	2 569
Emprunts obligataires	2 114	-	-	-	2 114
Billets de trésorerie (NEU CP)	291	-	-	-	291
Dettes bancaires	125	-	-	-	125
Autres dettes financières	90	-	-	-	90
Dettes fournisseurs	515	-	-	-	515
Instruments dérivés passifs	-	-	3	0	4
Passifs financiers	3 134	-	3	0	3 138

Ventilation par classe d'instruments

(en millions d'euros)	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés en couverture	Jun 2024
Prêts à long terme	88	-	-	-	88
Dépôts et cautionnements	16	-	-	-	16
Titres de participation non consolidés	-	101	-	-	101
Autres actifs financiers non courants	-	-	157	-	157
Créances clients	953	-	-	-	953
Trésorerie et équivalents	687	-	235	-	922
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs	-	-	6	0	6
Actifs financiers	1 744	101	398	0	2 244
Emprunts obligataires	2 356	-	-	-	2 356
Billets de trésorerie (NEU CP)	467	-	-	-	467
Dettes bancaires	133	-	-	-	133
Autres dettes financières	137	-	-	-	137
Dettes fournisseurs	533	-	-	-	533
Instruments dérivés passifs	-	-	6	2	8
Passifs financiers	3 627	-	6	2	3 635

9.4.2 Hiérarchie de juste valeur

(en millions d'euros)	Déc. 2023	Hiérarchie		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	99	37	-	62
Autres actifs financiers non courants	125	-	-	125
SICAV	438	438	-	-
Instruments dérivés actifs	14	-	14	-
Actifs	677	475	14	187
Instruments dérivés passifs	4	-	4	-
Passifs	4	-	4	-

(en millions d'euros)	Jun 2024	Hiérarchie		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	101	37	-	64
Autres actifs financiers non courants	157	-	-	157
SICAV	235	235	-	-
Instruments dérivés actifs	6	-	6	-
Actifs	500	272	6	221
Instruments dérivés passifs	8	-	8	-
Passifs	8	-	8	-

Note 10. Impôts sur les bénéfices

Principes comptables

Dans les comptes intermédiaires, la charge d'impôt est calculée, pour chaque juridiction fiscale dans laquelle le Groupe opère, en appliquant au résultat net avant « impôts sur le résultat » et « produits et charges non courants » le taux effectif d'imposition attendu pour l'exercice.

Les effets d'impôt liés aux « produits et charges non courants » sont comptabilisés sur la période où ces événements non récurrents interviennent et ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux effectif de l'exercice.

Sur le semestre, le Groupe a reconnu une charge d'impôt sur les résultats de (100) millions d'euros, dont (24) millions d'euros liés aux opérations de réorganisation interne du Groupe.

Sur la période comparative, la charge d'impôt de (48) millions d'euros comprenait une reprise de passifs pour risques fiscaux à hauteur de 18 millions d'euros.

Le Groupe est concerné par les dispositions des règles Pilier 2, élaborées par l'OCDE, visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15% dans chaque juridiction fiscale où il est implanté. L'entrée en vigueur de ce dispositif en France au 1^{er} janvier 2024 n'a pas eu d'impact significatif sur la charge d'impôt courant du Groupe au 30 juin 2024.

Note 11. Capitaux propres

11.1 Capitaux propres

11.1.1 Evolution du capital

L'évolution du nombre d'actions en circulation sur le premier semestre 2024 est la suivante :

<i>(en nombre de titres)</i>	2024
Actions émises au 1er janvier 2024	252 289 352
Livraison d'actions de performance	1 256 736
Actions annulées	(9 923 228)
Actions émises au 30 juin 2024	243 622 860

11.1.2 Distribution de dividendes

Le 7 juin 2024, Accor SA a procédé à la distribution d'un dividende de 1,18 euro par action sous la forme d'un paiement en numéraire de 286 millions d'euros.

11.1.3 Titres subordonnés à durée indéterminée

Sur le semestre, la rémunération versée aux porteurs de titres subordonnés s'élève à 31 millions d'euros et est analysée comme une distribution de profits, comptabilisée en déduction des capitaux propres.

11.1.4 Programme de rachat d'actions

Sur le premier semestre 2024, Accor a lancé un nouveau programme de rachat d'actions.

Dans ce cadre, le 11 mars 2024, Accor a racheté un bloc de 7 millions d'actions - représentant 2,77% de son capital - à Jinjiang International. Le prix unitaire des actions rachetées est de 39,22 euros, ce qui représente une décote de 3,0% par rapport au cours de clôture à cette date de 40,43 euros.

En avril 2024, le Groupe a finalisé son programme de rachats d'actions en rachetant 2 923 228 actions propres au cours moyen de 42,93 euros par action.

Au total, le Groupe a procédé au rachat de 9 923 228 actions propres pour un montant de 400 millions d'euros. Ces actions ont été annulées dans le cadre d'une réduction de capital.

11.1.5 Réserves

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Variation	Jun 2024
Ecart de conversion	(171)	16	(156)
Réserves de juste valeur des instruments financiers	(5)	(5)	(10)
Variation des écarts actuariels	(86)	5	(81)
Paievements fondés sur des actions	421	20	441
Autres réserves et résultat	2 707	(84)	2 623
Réserves - part du Groupe	2 865	(48)	2 817



11.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2023	Variation	Juin 2024
Ennismore	297	11	309
Rixos Hotels & Resorts	81	12	92
Filiales de Paris Society	(24)	(8)	(32)
Autres intérêts minoritaires	26	3	29
Intérêts minoritaires	380	18	398



Note 12. Autres informations

12.1 Evènements postérieurs à la clôture

Depuis 2023, la société AccorInvest, comptabilisée par mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, a initié un plan de cession d'actifs significatif à horizon 2025, visant à optimiser sa structure financière en réduisant sa dette et à améliorer la profitabilité de son portefeuille d'actifs.

En juillet 2024, AccorInvest a finalisé le refinancement de sa dette bancaire, en allongeant de deux ans les maturités arrivant à échéance en 2025 et en procédant à un remboursement partiel. Afin de faciliter l'exécution de ce refinancement, une augmentation de capital, sous la forme d'actions de préférence, a été souscrite par les actionnaires de la société, dont Accor à hauteur de 67 millions d'euros.

Par ailleurs, les actionnaires se sont engagés à souscrire, d'ici mars 2025, à une émission d'actions de préférence complémentaire d'un montant maximum équivalent à la première levée, dont le déclenchement est fonction du montant des cessions d'actifs réalisées par AccorInvest.

12.2 Informations sur les parties liées

Sur le premier semestre 2024, le chiffre d'affaires réalisé avec AccorInvest, premier client du Groupe, représente 11% du chiffre d'affaires consolidé. Au 30 juin 2024, le montant des créances brutes avec AccorInvest s'élève à 100 millions d'euros dans le bilan consolidé du Groupe.

Les opérations réalisées avec les autres parties liées sur le premier semestre 2024 sont de nature similaire à celles réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

*Rapport des commissaires
aux comptes sur l'information
financière semestrielle*

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle****(Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024)**

Aux Actionnaires

ACCOR SA

Tour Sequana
82, rue Henri Farman
92445 Issy-Les-Moulineaux

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ACCOR, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense le 26 juillet 2024

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

François Jaumain Julien Laugel

Jean-Christophe Goudard Soraya Ghannem



*Attestation du responsable du
Rapport Financier Semestriel*

Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2024

J'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier semestriel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 26 juillet 2024

Sébastien Bazin
Président-directeur général





ACCOR